



Le 22 mars 2023

LA FILIERE FOIE GRAS REPREND CONFIANCE

MAIS RESTE SOUS FORTE PRESSION FACE AUX DIFFICULTES

Malgré les nombreuses avancées réalisées dans la gestion de la crise de l'influenza aviaire, la filière Foie Gras reste confrontée à un redémarrage très progressif de sa production et soumise à des contraintes économiques fortes. Dans ce contexte difficile, les professionnels en appellent au soutien de chacune des parties prenantes du marché : distributeurs, pouvoirs publics, consommateurs. Ils tiennent d'ailleurs à remercier les Français qui ont, une fois encore, prouvé leur attachement indéfectible au Foie Gras durant les fêtes de fin d'année.

Les Français et le Foie Gras : un amour indéfectible !

La présence du Foie Gras sur les tables festives est en effet extrêmement importante aux yeux des Français, quelles que soient les circonstances. Dans le contexte particulièrement morose de la fin d'année 2022, ils étaient 84 % à considérer le Foie Gras comme un moyen de partager des moments de fêtes et de plaisir avec leurs proches¹ ! Ainsi, alors que la disponibilité du Foie Gras était en baisse d'environ 30 %, les professionnels ont réussi à contenir le recul des ventes dans la grande distribution à -19,4 % en volume sur la saison festive.

De fortes tensions sur la production et la disponibilité

Si elle se réjouit de cette confiance des consommateurs, la filière continue cependant de faire face à de grandes difficultés liées à l'influenza aviaire. Elle manque notamment de canetons à mettre en production. D'après les estimations, les élevages seront confrontés à une disponibilité en recul de -6 % pour assurer la saison festive 2023, après une baisse de 35 % en 2022 par rapport à 2021. La filière est ainsi sous pression puisque le manque de canetons entraînera une baisse de disponibilité de la matière première et donc de fortes tensions sur l'offre proposée sur le marché. Une situation qui est partie pour durer puisque la filière doit également assumer la dé-densification de certaines zones historiques d'élevage. Cet hiver, le « plan Adour » dans le Sud-ouest a ainsi réduit les capacités de production et, désormais, c'est au tour des Pays de Loire d'adopter le même type de dispositif.

Des stocks au plus bas dans les entreprises de la filière

Au cours de l'année 2022, les stocks disponibles dans les entreprises ont été utilisés en totalité pour compenser une partie de la pénurie. Ces stocks étant maintenant au plus bas, il faudrait que la production en élevage remonte en 2023 de 20 à 25% juste pour assurer la mise en marché équivalente à 2022. Les entreprises de la filière sont donc particulièrement préoccupées par la situation actuelle.

¹ Source : Enquête CIFOG / CSA décembre 2022

Un soutien indispensable des distributeurs et des Pouvoirs publics

La filière Foie Gras demande donc aux distributeurs de tenir compte de ces tensions qui ont pour conséquence un manque de disponibilité sur le marché. A ce manque de produits, s'ajoute également des coûts de production toujours très élevés en raison de l'inflation sur les énergies, l'alimentation animale, les emballages, les salaires, etc... qui doivent également être pris en compte dans le prix final aux consommateurs. Les professionnels ont également besoin du soutien des Pouvoirs publics. En effet, pour le moment, aucun dispositif d'aide pour les entreprises de l'aval ou pour les couvoirs n'a été acté par le Gouvernement pour la vague démarrée au 15 septembre 2022 et pour le plan de dé-densification. De plus, les professionnels exerçant leurs activités en zone indemne ne bénéficient d'aucune aide alors qu'ils sont également impactés par la pénurie de canetons.

À propos du CIFOG :

Créé en 1987, le **CIFOG** regroupe toutes les familles professionnelles de la filière palmipèdes à Foie Gras. **Ses objectifs sont** : la défense et la promotion des produits proposés à la consommation et la mise en œuvre d'actions dans l'intérêt général de la profession, l'établissement d'accords interprofessionnels, notamment pour préserver la qualité des produits.

Le **CIFOG** participe au financement de programmes collectifs de recherches, prioritaires pour la profession, et tout particulièrement sur le bien-être et le confort des animaux, les techniques et les méthodes de production, la connaissance des matières premières, les processus de transformation...

Le **CIFOG** travaille également à une meilleure connaissance du marché et des souhaits des consommateurs. Le rôle de l'Organisme est aussi de promouvoir le Foie Gras et les autres produits des palmipèdes gras : magrets et confits. Il met en place de multiples actions de communication collective : campagnes publicitaires, information des médias, documents d'information grand public.

Site internet : www.lefoiegras.fr

